

Où trouver la décision de l'OIT sur le CNE?

Par **fayevalentine**, le **22/11/2007** à **10:41**

Bonjour,
j'aimerais trouver la décision de l'OIT dans laquelle le Comité déclare que la durée de 2 ans n'est pas raisonnable et qu'aucun contrat de travail ne peut être rompu sans motif valable.

Sur le net, je ne trouve que des références au rapport, sur les sites des journaux les plus connus, avec un résumé du contenu de la décision rendue par l'OIT mais aucun lien vers le texte même.

Quelqu'un peut-il m'aider?

Je précise que le site de l'OIT ne mentionne pas le texte, ou bien alors je ne sait pas chercher, ou bien l'accès est peut être payant ou alors il n'a pas été publié...

MERCI

Par **fayevalentine**, le **27/11/2007** à **20:21**

mmmhh ça n'inspire personne?

Par **candix**, le **27/11/2007** à **20:40**

j'ai pas trouvé oops oops not found or type unknown